

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT

Nicolas GEORGIEFF - Professeur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, Université Lyon 1 – Chef de service du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de Villeurbanne

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Marielle GOLLIN – Directrice des ressources humaines adjointe à la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre Est

COMITÉ DE PILOTAGE

Nicolas GEORGIEFF - Université Lyon 1 / **Barbara SMANIOTTO** Institut de psychologie Université Lyon 2 / **Vincent Di ROCCO** - Université Lyon 2 / **Thierry ROCHET** - CH Le Vinatier / **Marie-Hélène GAUTHIER** - CG 69 Protection de l'enfance / **Fabienne LACOMBE-LAHITTE** - PJJ / **Marielle GOLLIN** DRHA DIRPJJ / **Lyne PILLET** DPEA DIRPJJ / **Pierre FOURNERET** - HFME / **Nicolas DUMOUX** - DAFOP Rectorat de Lyon / **Michel LOISY** Rectorat de Grenoble/ **Jacqueline GAUBERT** Rectorat Grenoble/ **Elisabeth MARTIN** - UPR DISP Lyon / **Rolande CHAZOT** URFQ DISP Lyon / **Gilles DIDIERJEAN** - Gendarmerie / **Orane COINTE** ENPJJ-PTF / **Franck COURSON** Police nationale.

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

- Conférences / enseignements magistraux, visant à apporter un socle de connaissances incontournables autour des problématiques adolescentes (psychiatrie, psychologie, sociologie, droit,...) pouvant réunir un à trois spécialistes.
- Problématiques institutionnelles, réflexion autour des diversités professionnelles et institutionnelles, de leur articulation et mise en synergie
- Groupe de réflexion sur la pratique, comme lieu d'élaboration des pratiques - ½ journée par session.
- Temps de stage, sur un mode d'échanges entre les institutions des participants (2 jours).
- Mémoire, rédaction et soutenance devant un jury.
- Tutorat, accompagnement du mémoire

PROGRAMME

Le programme de formation se décompose en 5 grandes thématiques :

- ▶ 1 - le contexte de l'adolescence : approche sociologique, historique, psychologique et juridique
- ▶ 2 - l'adolescence et son environnement : l'adolescent et ses groupes d'appartenance
- ▶ 3 - processus adolescent et psychopathologie
- ▶ 4 - l'agir à l'adolescence
- ▶ 5 - travail en réseau, prévention et prise en charge des adolescents « difficiles »

VALIDATION

Le DU est validé par la justification de présence aux conférences et aux groupes de réflexion sur la pratique, la rédaction d'un mémoire et sa soutenance devant un jury, ainsi que 2 jours de stage.

RENSEIGNEMENTS ET CALENDRIER

DURÉE

130 heures de formation sur une durée de 9 mois :

- 8 regroupements de 2 jours (lundi et mardi)
- un temps de stage équivalent à 2 jours
- 4h de tutorat pour la rédaction mémoire

LIEU

Centre Hospitalier Le Vinatier – 95 Bld Pinel – 69500 BRON
(Bâtiment : Centre Social)

DATES

| | |
|-------------------------------|------------------------------|
| 13 et 14 octobre 2014 | 23 et 24 février 2015 |
| 24 et 25 novembre 2014 | 16 et 17 mars 2015 |
| 15 et 16 décembre 2014 | 27 et 28 avril 2015 |
| 12 et 13 janvier 2015 | 18 et 19 mai 2015 |

+ *Séquence de stage de 2 jours (partition possible) à positionner dans la période.*

CONTACTS

[Renseignements et pré-inscription.](#)

Secrétariat universitaire Pr. N. Georgieff :

Emilie Boyer

tel : 04 72 75 53 20

emilie.boyer@ch-le-vinatier.fr

[Inscriptions \(après accord du responsable de l'enseignement\)](#)

Université Claude Bernard Lyon 1

Service de Formation Continue

Antenne Santé 8 avenue Rockefeller

69373 Lyon Cedex 08

Tel : 04 78 78 56 08

www.univ-lyon1.fr

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Les candidats intéressés doivent adresser par la voie hiérarchique **une lettre de motivation** et un **curriculum vitæ** aux services les concernant, tels que précisés ci-dessous. Il sera procédé à une sélection de candidatures, validée par le comité de pilotage, afin de composer des groupes professionnels équilibrés.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 30 JUIN 2014

Secteur Santé

Secrétariat du Professeur GEORGIEFF - ITAC - 9 Rue des Teinturiers - 69100 Villeurbanne Tél : 04 72 75 53 20 - emilie.boyer@ch-le-winatier.fr

Secteur Education Nationale

Rectorat de l'Académie de Grenoble : Délégation académique aux actions de formation (à l'attention de Mr Michel Loisy) Rectorat de Grenoble - 7 Place Br. Hakeim - CS81065 - 38021 Grenoble Cedex 1
Tél : 04 76 74 70 50 (ou 49)

Rectorat de l'Académie de Lyon : Délégation Académique à la Formation des personnels (à l'attention de Mme. Denise COURBON) DAFOP Rectorat de Lyon - 92, rue de Marseille-BP 7227 - 69354 Lyon Cedex 07 - Tél : 04 72 80 66 70

Secteur Justice

Magistrats

- Cour d'Appel de Lyon : M. le Magistrat Délégué à la Formation - Cour d'Appel de Lyon - 5 Rue de la Bombarde - 69005 Lyon

- Cour d'Appel de Grenoble : M. le Magistrat Délégué à la Formation - Cour d'Appel de Grenoble - Place Firmin Gautier - 38000 Grenoble - Tél : 04 38 21 21 21

Protection Judiciaire de la Jeunesse : Direction Inter régionale de la PJJ (à l'attention de Mme M. GOLLIN) 75 Rue de la Villette - BP 73259 - 69404 Lyon Cedex 03 - Tél : 04 72 33 06 40

Administration Pénitentiaire : Direction Inter régionale des Services Pénitentiaires (à l'attention de Mme M. PÉRON) Unité Recrutement Formation et Qualification - 1 Rue Général Mouton Duvernet - BP 3009 - 69391 Lyon Cedex 03 - Tél : 04.37.53.88.08. Pour les enseignants UPR : à l'attention du Proviseur de l'UPR de Lyon (même adresse)

Secteurs Social et Médico-Social

Etablissements ou services dépendants des Conseils Généraux : candidatures à adresser au Conseil Général de votre département - Direction des Ressources Humaines - Service Formation

Etablissements du Secteur Associatif Habilité : candidatures à adresser à votre Direction d'Etablissement ou Service employeur.

Secteur Gendarmerie

Région de Gendarmerie de Rhône-Alpes - Section Formation - A l'attention du Capitaine C. PICARD 36 boulevard de l'Ouest 69580 SATHONAY-CAMP - email : srf.bc.rgra@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Secteur Police Nationale

Candidatures à adresser à la Délégation Inter régionale au recrutement et à la formation de la Police nationale zone sud-est, 5 rue Général Mouton Duvernet, 69003 LYON, à l'attention de Franck COURSON

Pour toute autre demande, merci de contacter **Marcelle GOLLIN** Marcelle.gollin@justice.fr

COUT DE LA FORMATION

► Au titre de la formation individuel : **740 euros**

► Au titre de la formation continue : **1060€** - (cette somme peut varier de 2.3 euros selon les frais de scolarité 2014/2015 non communiqués à ce jour)

DIPLOME UNIVERSITAIRE – Université Claude Bernard Lyon 1

Année universitaire 2014/2015



ADOLESCENTS « DIFFICILES »

APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUE ET

EDUCATIVE

PRÉSENTATION

Responsable de l'Enseignement

Nicolas GEORGIEFF - Professeur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent à l'Université Claude Bernard Lyon 1

Objectifs

Apporter aux professionnels de l'adolescence une formation sur l'état actuel des connaissances psychologiques, psychopathologiques, éducatives, sociologiques et juridiques, nécessaires à la compréhension de ces adolescents et de leur environnement.

Former les différents acteurs autour des adolescents à des actions de suivi et de coopération.

Mettre en commun et analyser les expériences significatives développées par les différents secteurs concernés.

Construire un réseau multi-professionnel pour enrichir les pratiques et développer des cohérences dans les interventions entre les professionnels des différentes institutions.

Public

La formation est destinée aux professionnels intervenant auprès d'adolescents en difficulté, justifiant de deux années d'expérience, impliqués dans la définition et la mise en œuvre des actions d'accompagnement des adolescents « difficiles » :

Travailleurs sociaux - éducateurs - cadres d'établissement médico social - assistants de service social - psychiatres - médecins (généralistes, scolaires) - psychologues - cadres infirmiers - infirmiers - chefs d'établissements scolaire - enseignants 1^{er} et 2nd degrés- formateurs – conseiller principal d'éducation - conseiller d'orientation psychologue - magistrats - avocats - personnel de l'Administration Pénitentiaire - gendarmes et policiers chargés des mineurs...